

L'œuvre du « Fada » au patrimoine de l'humanité

Sophie Joubert

Mardi, 19 Juillet, 2016



LA MAISON DE LA CULTURE A FIRMINY (LOIRE). CONSTRUCTION 1965, ARCHITECTE LE CORBUSIER (1887-1965).

PHOTO : OLIVIER MARTIN GAMBIER/LE CORBUSIER/ARTEDIA/LEEMAGE F.L.C./ADAGP

Dix-sept œuvres de Le Corbusier, figure majeure de l'architecture moderne, ont été inscrites au patrimoine mondial.

« Mon architecture est cohérente comme un organisme vivant », disait Le Corbusier à la fin de sa vie. Prophète des temps machiniques, concepteur du Modulor, il a répondu aux attentes des hommes, attentif à leur confort et à leur plaisir. Si l'utopie est liée à une époque révolue, l'originalité demeure. « C'est un artiste qui ne se répète pas, qui s'adapte à la région, au commanditaire, à l'usage », résume Michel Richard. « Peu de gens se réclament de sa vision urbaine, théorisée par la charte d'Athènes, qui anticipe les grands ensembles, tempère François Chaslin. Je retiens l'invention formelle, l'usage des matériaux, le béton armé. Le Corbusier est un grand artiste, très inspirant. » Un patrimoine vivant à l'usage des générations futures.

L'architecte emblématique du mouvement moderne a construit une cinquantaine de bâtiments. Dix-sept œuvres, issues de sept pays (France, Argentine, Belgique, Suisse, Inde, Japon, Allemagne), ont été retenues pour former une série qui enjambe trois continents. « C'est une chaîne universelle », remarque François Chaslin, qui réunit une chapelle (Ronchamp), un couvent (Sainte-Marie de La Tourette), une usine (Saint-Dié-des-Vosges), des bâtiments administratifs (Chandigarh, en Inde), des

maisons privées, ou encore l'unité d'habitation de Marseille, la fameuse Cité radieuse. Pour la cohérence de l'ensemble, un seul type de bâtiment a été retenu pour chaque lieu, ce qui explique que Firminy, plus grand site Le Corbusier d'Europe, soit représenté par sa Maison de la culture avec ses attributs, le stade, le théâtre de verdure, l'église Saint-Pierre.

« Mon architecture est cohérente comme un organisme vivant »

Le dossier de candidature a été porté par trois piliers : le ministère de la Culture, la Fondation Le Corbusier et l'Association des sites Le Corbusier. Marc Petit, son fondateur et président jusqu'au début de 2016, maire Front de gauche de Firminy, insiste sur la dimension collective et internationale du projet : « La présence de Chandigarh a été un élément important. L'Unesco tient à la préservation des monuments dans les pays émergents », souligne-t-il depuis sa chambre d'hôtel d'Istanbul, où les ressortissants français sont invités à ne pas sortir le soir.

L'inscription au patrimoine mondial est un label qui donne aux villes l'obligation de préserver les œuvres. « On ne peut pas inscrire des œuvres non protégées dans leur propre pays ou des œuvres que l'État ne souhaite pas voir inscrites au patrimoine mondial », explique Michel Richard. Si l'Unesco ne donne aucun crédit, le coup de projecteur sur des zones parfois sinistrées incite l'État et les régions à donner de l'argent. Pour Firminy, cité minière et industrielle de 17 300 habitants, l'inscription de la Maison de la culture au patrimoine mondial est une aubaine : « C'est un changement en termes d'image, d'attractivité, de notoriété », souligne Marc Petit, « les tour-opérateurs japonais ne proposent que des sites classés Unesco. Grâce au dossier, j'ai pu obtenir une aide de l'État et de la région pour réhabiliter la Maison de la culture, construite en 1965, et le stade. L'État se désengage, mais pas sur les dossiers Unesco ».

Cinquante ans après la mort de Le Corbusier, l'esprit de celui que les Marseillais appelaient le Fada semble toujours animer les usagers qui, après une période de désaffection avec la crise des années soixante-dix, se réapproprient les bâtiments. « Ce sont les meilleurs supporteurs du projet, se réjouit Michel Richard. Les unités d'habitation nous soutiennent. » À Firminy, les 414 logements de l'unité d'habitation abritent 1 500 personnes. « J'ai vécu au Corbu, la solidarité était très forte et le brassage de population exemplaire, se souvient Marc Petit. Aujourd'hui, ce sont des logements sociaux ou en accession à la propriété, mais la politique de surloyers mise en place par Nicolas Sarkozy ne permet plus aux classes moyennes d'y avoir accès. »

Figure glorieuse de la reconstruction d'après-guerre, Le Corbusier a conçu cinq unités d'habitation, à Marseille, Rezé, Firminy, Briey et Berlin. « Il faut une certaine conception de la vie, un ascétisme relativement facile à accepter », souligne Michel Richard, en insistant sur le double ensoleillement des appartements, les écoles maternelles dans le bâtiment, la rue commerçante de la Cité radieuse. « À l'échelle européenne, ces bâtiments ont créé une sociabilité, des associations d'habitants se sont créées. Quel autre architecte a suscité une telle démarche ? »